

The Brooks & District Chamber of Commerce

12 août 2011

À l'attention de la greffière du Comité permanent des finances
131, rue Queen, sixième étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Canada

Objet : Participation aux consultations prébudgétaires annuelles

Merci de votre invitation à participer aux consultations prébudgétaires annuelles du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Si le Canada a mieux résisté au ralentissement économique que la plupart des pays, les dernières nouvelles des États-Unis et de l'Union européenne ont montré tout l'impact qu'une crise financière internationale pourrait avoir sur le Canada. Si le Canada se situe au milieu des pays du monde (produit intérieur brut (PIB) de 38,4 %) sur l'échelle des dépenses totales du gouvernement, il est important que le gouvernement du Canada élabore un plan clair pour éviter toute accumulation additionnelle du déficit.

The Brooks & District Chamber of Commerce aimerait présenter les idées suivantes à prendre à considération dans l'élaboration des nouvelles stratégies et des plans d'action pour orienter l'économie canadienne :

Discipline et gestion budgétaires en général

1. La loi sur la responsabilité budgétaire doit être axée sur le contrôle des dépenses, et non pas seulement sur l'achèvement de l'équilibre budgétaire. Il n'y a pas de limite de dépenses à l'heure actuelle pourvu qu'il y ait suffisamment de recettes pour couvrir les augmentations.
2. La loi sur la responsabilité budgétaire doit être assez spécifique pour empêcher les échappatoires.
3. La loi sur la responsabilité budgétaire doit être concentrée sur la viabilité à long terme.
4. Publier (et maintenir) une projection quinquennale des dépenses et des recettes.
5. Freiner la croissance des dépenses – limiter les augmentations des dépenses au taux d'inflation annuel pour les cinq prochaines années.
6. Enchâsser les limites des dépenses gouvernementales. Contenir les déficits et réaliser l'importance d'avoir des dépenses gouvernementales soutenables. Mettre en œuvre un plafond des dépenses solide et appliqué de façon constante.

7. Légiférer en matière d'allocation des recettes imprévues afin de rembourser la dette accumulée, et remettre ensuite ces augmentations imprévues aux contribuables sous forme de réduction des impôts.
8. Ne pas augmenter les impôts. Augmenter les impôts a un effet plus néfaste sur l'économie qu'une réduction équivalente dollar pour dollar des dépenses publiques.
9. Adopter et intégrer les progrès technologiques qui vont améliorer les activités du gouvernement et la productivité administrative.

Petites et moyennes entreprises (PME)

1. Développer et soutenir l'innovation pour les PME.
2. Poursuivre l'engagement de réduire l'impôt sur le revenu des sociétés.

Main-d'œuvre qualifiée pour les petites et moyennes entreprises.

1. Supprimer les entraves à la mobilité de la main-d'œuvre – à l'intérieur du Canada et en provenance de l'extérieur du Canada.
2. Continuer à revoir les impôts sur la masse salariale – particulièrement le niveau des cotisations à l'assurance emploi, et mettre en oeuvre le crédit à l'embauche promis.
3. Alléger le fardeau fiscal des PME est une meilleure option pour les PME que d'augmenter le salaire minimum.
4. Veiller à ce que le régime d'impôt sur le revenu des particuliers du Canada permette d'attirer et de conserver des travailleurs qualifiés des autres pays.
5. Élaborer des programmes d'alphabétisation et d'enseignement de l'anglais plus exhaustifs pour les nouveaux immigrants.
6. Améliorer les délais de traitement des visas et des permis de travail.
7. Accélérer le traitement de la documentation des candidats dans les emplois qu'il importe le plus de remplir.
8. Élaborer ou modifier des lois qui permettront aux entreprises d'utiliser les services des travailleurs âgés. Supprimer par exemple les mesures tendant à décourager les travailleurs qui ont pris leur retraite avant 65 ans de retourner dans la population active.
9. Développer des critères et des listes « d'employeurs autorisés » en ce qui a trait au traitement des dossiers des travailleurs étrangers temporaires d'une façon semblable au système NEXUS entre le Canada et les États-Unis.

Agriculture

1. Continuer de privilégier l'élimination des tarifs.
 2. Continuer de renforcer le commerce, en particulier pour reprendre quelques-uns des marchés fermés pour le Canada.
 3. Développer et soutenir des stratégies pour assurer le transport efficace des marchandises destinées à l'exportation.
 4. Continuer de développer des normes élevées de salubrité des aliments et assumer un rôle d'envergure internationale dans la promotion et l'élaboration de ces normes.
- Continuer de promouvoir la traçabilité des denrées alimentaires.

Environnement et énergie

1. Revoir les lois courantes et en adopter de nouvelles afin de promouvoir le passage de l'ère de l'évacuation des déchets à celle de la récupération des ressources.

2. Améliorer les performances des processus de réglementation environnementale. Revoir les normes d'examen des produits et, advenant que l'examen des produits respecte les critères normalisés, que cela soit suffisant aux yeux de toutes les instances et les compétences en matière de réglementation.

Finances

1. Suivre et gérer les pensions du secteur public et le passif au titre des avantages accumulés et veiller à ce que les budgets fiscaux incluent les manques à gagner.
2. Permettre le transfert de l'indemnité de cessation d'emploi dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) sans que cela ait d'incidence sur les droits de cotisation au REER.

À titre de membre de l'Alberta Chambers of Commerce et de la Chambre de commerce du Canada, nous vous signalons également leurs efforts en matière de politique et de défense des intérêts. The Brooks & District Chamber of Commerce a participé activement à l'examen et à l'adoption des politiques avec l'Alberta Chambers of Commerce et vient de commencer à participer à l'élaboration de la position de l'Alberta Chambers of Commerce à l'Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce du Canada du 17 au 19 septembre.

- Alberta Chambers of Commerce

(www.abchamber.ca/PolicyPositions/ACCsPolicies/tabid/91/Default.aspx)

- Chambre de commerce du Canada

(www.chamber.ca/images/uploads/General/2011/Policy_Priorities2011.pdf)

(www.chamber.ca/images/uploads/Resolutions/2011/2010_Policy_Resolutions_Activity_March_31.pdf)

Cordialement,

Reg Radke

Président

Brooks and District Chamber of Commerce

c. c. l'honorable LaVar Payne, député – Circonscription de Medicine Hat